

### 17.—Vingt-quatrième ministère de l'Île-du-Prince-Édouard, le 1<sup>er</sup> janvier 1961

(Position des partis aux dernières élections générales, le 1<sup>er</sup> septembre 1959; conservateur progressiste, 22; libéral, 8.)

Portefeuille	Titulaire	Nomination initiale	Nomination au poste actuel <sup>1</sup>
Premier ministre et président du Conseil de l'exécutif....	L'hon. WALTER R. SHAW.....	16 sept. 1959	16 sept. 1959
Ministre des Travaux publics et ministre de la Voirie....	L'hon. J. PHILIP MATHESON....	16 sept. 1959	16 sept. 1959
Ministre de l'Instruction publique.....	L'hon. L. GEORGE DEWAR.....	16 sept. 1959	16 sept. 1959
Ministre de l'Industrie et des Ressources naturelles et ministre des Pêcheries.....	L'hon. LEO F. ROSSITER.....	16 sept. 1959	16 sept. 1959
Ministre de la Santé.....	L'hon. HUBERT B. MCNEIL.....	16 sept. 1959	16 sept. 1959
Trésorier provincial, Procureur et avocat général.....	L'hon. MELVIN J. MCQUAID....	16 sept. 1959	16 sept. 1959
Secrétaire provincial, ministre du Tourisme et ministre des Affaires municipales.....	L'hon. J. DAVID STEWART.....	16 sept. 1959	16 sept. 1959
Ministre du Bien-être et ministre du Travail.....	L'hon. HENRY W. WEDGE.....	16 sept. 1959	16 sept. 1959
Ministre de l'Agriculture.....	L'hon. ANDREW B. MACRAE....	16 sept. 1960	16 sept. 1960

<sup>1</sup> Le ministre n'est pas nécessairement assermenté le jour de sa nomination.

### Sous-section 3.—Nouvelle-Écosse

Le gouvernement de la Nouvelle-Écosse se compose du lieutenant-gouverneur, du Conseil exécutif et de la Chambre d'assemblée. Le major-général l'honorable E. C. Plow, lieutenant-gouverneur au 1<sup>er</sup> janvier 1961, a été nommé le 1<sup>er</sup> septembre 1958. Les lieutenants-gouverneurs depuis la confédération (1867) sont indiqués à la page 108 de l'*Annuaire* de 1960.

La législature compte 43 membres élus pour cinq ans, durée maximum du mandat. La législature élue le 30 septembre 1960 est la 47<sup>e</sup> de la Nouvelle-Écosse et la 24<sup>e</sup> depuis la confédération. Les noms des premiers ministres depuis la confédération jusqu'à 1959 paraissent dans l'*Annuaire* de 1960, p. 109.

Le premier ministre de la province reçoit un traitement annuel de \$12,000 et chacun des ministres du Cabinet, de \$10,000. Les membres de la Chambre d'assemblée reçoivent une indemnité de session de \$3,200 et une indemnité de \$1,600 pour dépenses se rattachant à l'exercice de leurs fonctions. Le chef de l'Opposition bénéficie d'une allocation de \$6,000, outre son indemnité de session.

### 18.—Législatures de la Nouvelle-Écosse, 1933-1960, le 1<sup>er</sup> janvier 1961

NOTA.—Les législatures depuis la confédération jusqu'à 1923 sont indiquées à la page 80 de l'*Annuaire* de 1924 et celles de 1924-1933, à la page 116 de l'édition de 1938.

Élections	Législature	Nombre de sessions	Première ouverture	Dissolution
22 août 1933	17 <sup>e</sup> .....	4	1 <sup>er</sup> mars 1934	20 mai 1937
29 juin 1937	18 <sup>e</sup> .....	4	1 <sup>er</sup> mars 1938	19 sept. 1941
28 oct. 1941	19 <sup>e</sup> .....	4	19 fév. 1942	12 sept. 1945
23 oct. 1945	20 <sup>e</sup> .....	4	14 mars 1946	27 avril 1949
9 juin 1949	21 <sup>e</sup> .....	4	21 mars 1950	14 avril 1953
26 mai 1953	22 <sup>e</sup> .....	3	24 fév. 1954	20 sept. 1956
30 oct. 1956	23 <sup>e</sup> .....	3	27 fév. 1957	26 avril 1960
7 juin 1960	24 <sup>e</sup> .....	1	1	1

<sup>1</sup> Le mandat de la Législature n'était pas terminé le 1<sup>er</sup> janvier 1961.